## ES POLITIQUES AGRICOLES TRAVERS LE MONDE www.agriculture.gouv.fr



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT



Afrique du Sud • Algérie • Arabie Saoudite • Argentine • Chine • Corée du Sud • Danemark • Espagne • Ghana • Inde • Indonésie • Iran • Japon • Kenya • Nigeria • Pays-Bas • Royaume-Uni • Russie • Thaïlande • Ukraine • Zambie \_\_\_\_\_\_

# Arabie saoudite

### Contexte agricole et relations internationales

PRINCIPALES DONNÉES	ARABIE SAOUDITE	FRANCE
Superficie km² – 2014		549 190*
Population millions d'habitants - évolution 2013/14	<b>30,9</b> (+2,3%)	<b>65,9</b> (+0,4%)
Indice de développement humain (IDH) 2014		<b>0,888</b> (22° rang mondial)
PIB Md€ - 2014***	<b>562</b> (19° rang mondial)	2 131 (6° rang mondial)
Taux de croissance du PIB % annuel - 2013/14	-,-	+0,2
PIB / habitant € - 2014	18 198	32 341
Part de l'agriculture dans le PIB % – 2014**		1,7
Surface arable Mha - 2013****	3	18,4***
Terres agricoles Mha – 2013****	173,3	27,7***
Surface forestière Mha – 2015	1	16,99
Solde commercial tous secteurs Md€ - 2014	0,7,1	-46,9
Échanges commerciaux M€ – 2015* agroalimentaires tous pays		Exportations : <b>59 400</b> Variation 2014/15 (en €) : 0 %
2013 pour Arabie Saoudite ; 2015 pour la Franc	lmportations : 21 600	Importation 2014/15 (en €): 0%  Variation 2014/15 (en €): 0%
Solde agroalimentaire M€ - 2015	Solde : -18 400	Solde: +9 300
	Source douanes Arabie saoudite	Source douanes France
Échanges agroalimentaires bilatéraux M€ - 2015	Arabie saoudite vers F : <b>0</b> Variation 2014/15 : -15,6% Source douanes France	F vers l'Arabie saoudite : <b>606</b> Variation 2014/15 :-14% Source douanes France
Part du flux bilatéral dans les importations agroalimentaires	<b>0</b> % des importations de F Rang parmi les fournisseurs de F : 170°	<b>5</b> % des importations de l'Arabie saoudite Rang parmi les fournisseurs de l'Arabie saoudite: 7°
Part du flux bilatéral dans les exportations agroalimentaires	<b>1 %</b> des exportations de la F Rang parmi les clients de F : 16° Source douanes France	Source douanes Arabie saoudite

<sup>\*549 190</sup> km² pour la métropole (Corse comprise), la surface Outre-Mer est de 89 540 km² pour les seuls DOM (Source IGN 2012) et monte à environ 113 000 km² au total.

\*\* L'indicateur de la Banque mondiale inclut la valeur ajoutée de l'agriculture, de l'exploitation forestière, de la chasse et de la pêche.

\*\*\* Md = milliards, M = millions

<sup>\*\*\*\*</sup> Données Eurostat, édition 2015.

#### Ce qu'il faut retenir

- ♣ En dépit de conditions climatiques et topographiques désertiques, le gouvernement saoudien subventionne depuis les années 1970 le développement de son secteur agricole et agroalimentaire
- → Le gouvernement saoudien a abandonné en 2008 la politique d'autosuffisance alimentaire qu'il avait initialement lancé, faute de ressources en eau bien trop limitées. Elle rationalise de fait sa production afin de limiter l'exploitation des aquifères disponibles.
- **◆** L'Arabie saoudite ne devrait plus produire de blé en 2016 et de luzerne en 2018. Mais elle développe ses cultures de dattes, les cultures sous abri, l'aquaculture et l'aviculture.
- ♣ Le marché saoudien est particulièrement concentré, réparti entre quelques grands groupes agricoles et industriels qui se partagent la production et disposent de forces financières impressionnantes. Le modèle saoudien est ainsi construit autour d'entreprises pleinement intégrées.

♣ La France est un partenaire de premier ordre de l'Arabie saoudite en termes d'échanges, mais sa présence sur le territoire saoudien reste trop peu visible en comparaison d'autres pays concurrents.

Le royaume saoudien est au Moyen Orient notre premier client de produits agricoles et agroalimentaires (610 M€ en 2015). Les perspectives de progression y sont favorables, soutenues par :

- la forte croissance de la consommation alimentaire saoudienne (+10 % par an au cours des dix dernières années),
- l'augmentation des importations en céréales et en fourrages résultant de l'arrêt progressif de la production saoudienne et du développement accéléré des filières laitières et avicoles,
- les investissements agricoles et agro-industriels sans précédent consentis dans le cadre de la nouvelle politique de sécurité alimentaire du Royaume.

#### **Production agricole**

L'Arabie saoudite est un pays grand comme 4 fois la France, essentiellement désertique excepté une frange semi-désertique (< 200 mm de pluies) située au nord à proximité de la frontière jordanienne, et une petite chaîne montagneuse au Sud-Ouest (500 mm) à proximité de la mer rouge et du Yémen.

Paradoxalement, ce pays désertique est très peuplé -30 millions d'habitants- et dispose de réserves aquifères fossiles abondantes qui lui ont permis de développer à partir des années 70 une agriculture et une industrie agro-alimentaire modernes et performantes.

Les principales productions agricoles sont par ordre décroissant, les céréales, les fruits (dattes principalement), les fourrages et les légumes.

<b>Cultures</b> (source MOA 2012)	Surface (ha)	Production (tonnes)
<b>Céréales</b> (10% des besoins)	286 932	1 570 944
dont blé	219 505	1 349 389
Fourrage	184 462	3 603 068
dont luzerne	122 563	2 528 441
Légumes (100 % besoins)	108 845	2 521 450
Fruits (40 % besoins)	226 443	1 548 792
dont dattes (2° prod. et 3° export. mondial)	155 118	991 546

Les principales productions animales sont les vaches laitières, la volaille (poulet de chair et œufs), les chameaux, les petits ruminants, l'aquaculture.

Cheptel (source MOA 2012)	Têtes
Bovins	486 503
Ovins	6 249 904
Caprins	1 075 394
Camelidés	223441
Equidés	22 214
Volailles	1 152 405 542

Produits de la mer	Tonnes
Pêche dans le Golfe	38 363
Pêche en mer rouge	25 583
Aquaculture	26 053

L'essentiel de la production est concentrée autour de quelques grandes entreprises intégrées, allant de la production agricole (voire d'intrants) jusqu'au produit industriel fini. Les plus grandes d'entre elles ont été publiques avant d'être progressivement privatisées. Leurs productions étaient principalement les céréales, le fourrage et le lait, avant de diversifier leur production agricole (dattes, volailles, olives, etc.) et industrielle (produits laitiers, jus de fruits, boulangerie, etc.). Une part de plus en plus importante de leurs productions se fait en dehors du pays, Afrique et Amérique pour la production agricole, Moyen-Orient pour la production agroalimentaire.

Seuls les élevages de chameaux et de petits ruminants sont majoritairement le fait de petites exploitations, le plus souvent bédouines.

Les principales entreprises agroalimentaires saoudiennes sont SAVOLA (5 Mds d'Euros de CA), ALMARAI (3 Mds), ALSAFI DANONE, NADEC, WATANIA

#### Politique agricole

Le boom agricole des années 70 a été voulu et soutenu par l'État ·

- L'objectif était de garantir la sécurité alimentaire du royaume, et de promouvoir l'autosuffisance du pays pour ses principaux produits de consommation courante : blé, lait, volaille, fruits et légumes.
- Les moyens étaient une utilisation intensive des nappes aquifères (équivalentes à celles de pétrole) et des prêts massifs sans intérêt et partiellement remboursables (75%).
- Cette politique a atteint ses objectifs, puisque le pays est devenu exportateurs de blé, de lait et de fruits et de légumes à la fin du 20° siècle. La production laitière moyenne est 13 000 litres de lait/an/vache et les rendements céréaliers de 60 quintaux/ha

Cette politique a néanmoins été remise en cause dès la fin des années 90, du fait de la diminution prévisible des ressources en eau. Il faudra néanmoins attendre l'arrivée d'un homme d'affaires à la tête du ministère de l'agriculture en février 2015, Abulrahman AL FADLEY, PDG de ALMARAI de 2002 à 2015, et la chute des cours de pétrole pour qu'une véritable réforme de la politique agricole soit engagée.

Cette réforme s'appuie sur la définition d'une véritable stratégie et la refonte, parfois la mise sous tutelle des institutions, notamment de la banque de développement (Agriculture Development Fund), l'externalisation et la privatisation des services aux agriculteurs, la diminution des subventions, la promotion active des investissements à l'étranger.

Les objectifs actuels sont :

- L'arrêt de la production de blé en 2016 et l'arrêt de la production de fourrages en 2018
- Le développement des cultures sous abri, de dattes, de l'élevage de volaille (de 700 000 à 1 400 000 tonnes) et la production aquacole (de 100 000 à 1 000 000 tonnes)
- La modernisation de l'irrigation et le développement du goutte à goutte.
- Le développement de la production agricole à l'étranger à travers l'achat ou la location de terres (Soudan, Égypte, Argentine, USA, etc.)

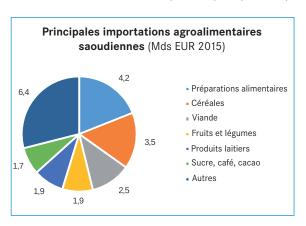
La prise de participation dans des sociétés étrangères impliquées dans la production et le négoce des céréales et de la viande (Minerva au Brésil, G3 Canada Limited au Canada, etc.)

Le développement de l'agroalimentaire en Arabie saoudite basé sur l'importation et la transformation des produits bruts

Les secteurs prioritaires bénéficiant actuellement des plans de subventions les plus importants sont la culture des dattes, notamment la recherche pour la lutte contre le charançon rouge, le développement de l'aquaculture, les investissements à l'étranger dans le négoce et la production de la viande et des céréales.

## Échanges commerciaux

Malgré une production agricole et agroalimentaire significative, l'Arabie saoudite importe près de 80% de ses besoins alimentaires, 22 Mds€ en 2015. Les principaux postes sont les céréales (1er importateur mondial d'orge), les préparations alimentaires et les viandes (volailles principalement).

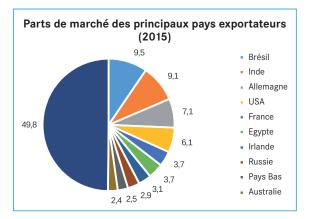


Au cours des 10 dernières années la croissance moyenne des importations agroalimentaires a été en moyenne de 12 % par an, et même de 15 % en moyenne pour les préparations alimentaires, la viande et les fruits et légumes. Ce taux de croissance exceptionnel résulte d'une forte hausse de la population (5 % par an) et de son pouvoir d'achat (5 % par an).

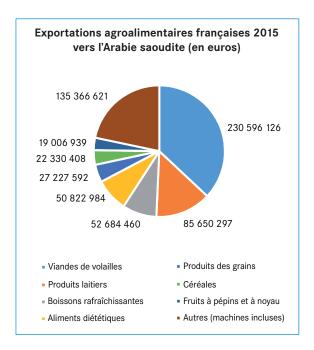
Elle a, par ailleurs, récemment réformé ses politiques agricoles en faisant des choix drastiques sur les productions qu'elle souhaite développer. Elle veut limiter l'utilisation de ses ressources en eau. Elle favorise donc l'importation des céréales et des fourrages produits auparavant localement, et le développement de cultures plus économes en eau. Elle développe les cultures de dattes, les cultures sous abri, l'aquaculture. Elle développe son industrie agroalimentaire. Elle a donc besoin de partenariats, de transferts de connaissance et d'équipements agroalimentaires et d'équipements agricoles.

Ses exportations d'un montant total de 3,5 Mds€ en 2015, concernent principalement les produits laitiers, les jus de fruits et les dattes à destination des pays de la péninsule arabique. L'Arabie saoudite souhaiterait développer ses exportations de dattes vers l'Europe et la France notamment.

L'agroalimentaire est le premier poste d'exportation de la, France vers l'Arabie saoudite, avec 20% du total des exportations françaises, soit 611 Mds€ en 2015. Malgré un triplement de ses exportations en 10 ans, sa part de marché n'est cependant que de 4%, au 5° rang, loin derrière le Brésil, l'Inde et les États Unis, à égalité avec l'Allemagne, l'Irlande et l'Égypte. A noter la présence des Émirats arabes unis à la 4° place, qui correspond pour l'essentiel à des réexportations en provenance des mêmes pays d'origine précités.



Le premier poste d'exportation français vers l'Arabie saoudite est la viande de volaille qui représente 1/3 des exportations agroalimentaires françaises. Les autres postes d'exportation majeurs sont les produits laitiers, les boissons rafraîchissantes (eaux), les aliments diététiques, les céréales (orge), et les fruits (pommes). A noter la faible part de marché des céréales françaises dû aux conditions défavorables de la campagne 2014/2015 et pour le blé, à un taux de protéine, 11 %, ne répondant pas aux conditions des appels d'offres.



Les perspectives de développement de nos exportations concernent tous les secteurs tant la croissance du marché saoudien est importante et tant la notoriété de nos produits est bonne. Toutefois au vu des évolutions récentes de la consommation et de la nouvelle politique agricole, les perspectives les plus intéressantes concernent :

- L'alimentation du bétail, notamment la luzerne, besoin estimé de 3 millions de tonnes, dont 2,5 millions résultant de l'arrêt de la production d'ici à 2018.
- Les partenariats, les services (recherche incluse), les équipements et les intrants à destination de secteurs nouvellement prioritaires : l'industrie agro-alimentaire, l'aquaculture (1000000 de tonnes), les dattes (1300000 tonnes), l'aviculture (1400000 tonnes) et de la culture sous abri.
- Les aliments et ingrédients hauts de gamme, notamment diététiques (cf. problèmes d'obésité).

À noter que le fonds souverain saoudien spécialisé dans l'agroalimentaire, la Saudi Agriculture and Livestock Investment Company (SALIC) et les entreprises saoudiennes en général sont très intéressées par la création de partenariats avec des entreprises françaises sous la forme de joints venture, de franchise, d'investissements croisés ou plus simplement de fourniture d'expertise.

L'expérience récente dans les secteurs des céréales et de la viande notamment, montre que l'accès au marché des sociétés étrangères est très largement facilité, lorsque ces dernières acceptent des prises de participation de la part d'investisseurs saoudiens.

#### **Accords internationaux**

Membre de l'OMC depuis 2005, 15e exportateur mondial, membre du G20, l'Arabie saoudite joue un rôle majeur au sein de l'économie mondiale (19e économie mondiale).

Le premier accord lie l'Arabie saoudite aux autres pays du Conseil de Coopération des États Arabes du Golfe Arabique (CCEAG). Signé en mai 1981, il regroupe Oman, Bahreïn, Qatar, les Émirats Arabes Unis et le Koweït. Construit sur la proximité des systèmes politiques, culturels et économiques, ce conglomérat tarde à concrétiser ses objectifs, à l'image de la création d'un marché commun et d'une union monétaire qui semble s'éloigner (retrait d'Oman et des EAU), malgré la création en 2009 d'un Conseil Monétaire commun et d'un tarif douanier unique. Concernant l'agroalimentaire, il est intéressant de noter que les standards saoudiens sont fortement imprégnés, sinon directement dessinés, par la Gulf Standardization Organization, qui diffuse les standards aux différents pays du CCEAG. De la même manière, les brevets sont émis par un Patent Office régional, établi à Riyadh. La coopération est donc forte (10 % du commerce saoudien est réalisé avec les pays du CCEAG) et la région offre de nombreux débouchés aux produits agroalimentaires saoudiens.

L'Arabie saoudite est également membre de l'OIE et bénéficie d'un soutien actif de la FAO. Elle s'implique dans le développement rural des pays tiers au travers notamment du Programme Alimentaire Mondial, du Fonds International de Développement Agricole et de l'*Arab Organisation for Agricultural Development.* 

En complément des accords internationaux et régionaux, l'Arabie saoudite a signé de nombreux accords économiques bilatéraux avec des puissances occidentales, asiatiques ou régionales, afin de faciliter investissements et échanges. Un accord de coopération économique a ainsi été signé avec l'État français en 1975. Plus récemment l'Arabie saoudite a signé un accord de coopération avec l'Egypte comportant un important volet agroalimentaire et agricole. Ont par ailleurs été signés des « Investment Promotion and Protection Agreements » avec différents pays, dont la France, afin d'attirer les investissements tout en offrant aux investisseurs une protection plus étendue, notamment concernant les possibilités de rapatrier profits et salaires.

Ce maillage bilatéral, régional et multilatéral permet à l'Arabie saoudite de faciliter fortement ses échanges et le développement de ses entreprises à l'étranger, notamment au Moyen Orient.

#### Relations bilatérales

Au cours des dernières années, la France et l'Arabie saoudite ont établi une relation de confiance particulière, qui repose sur une vision partagée des enjeux au Moyen Orient. D'où l'importance de poursuivre et de renforcer notre coopération politique, mais aussi de saisir l'opportunité de nos convergences d'intérêts pour développer un partenariat économique dans la durée, profitant des complémentarités évidentes entre nos deux pays.

Ce rapprochement s'est accéléré avec la visite en mai dernier à Riyad du Président de la République, qui a abouti à l'adoption d'un programme d'action très ambitieux, comportant de nombreux projets. La mise en œuvre de ce plan a été engagée sans délai avec le succès des deux Commissions conjointes qui se sont tenues successivement en juin 2015 à Paris, puis en octobre 2015 à Riyad en même temps qu'un grand Forum d'Affaires.

Il convient de relever les succès des entreprises françaises et de notre diplomatie économique :

- Au cours des dix dernières années, nos entreprises ont triplés leurs exportations vers l'Arabie saoudite, Danone et Al Safi, le troisième producteur de produits laitiers sur la scène saoudienne, se sont associés en 2001 dans le cadre d'un joint-venture, Lactalis a racheté le groupe soudien United Food Industries Corp (UFIC), engagé dans la préparation et l'emballage de produits dérivés du fromage.
- L'embargo sur la viande bovine en place depuis une vingtaine d'année a pu être levé en octobre 2015, avant nos principaux concurrents, notamment le Brésil, l'embargo sur la viande de volaille conséquence de la grippe aviaire a pu être régionalisé sauvegardant ainsi le tiers de nos exportations agroalimentaires sur l'Arabie saoudite.

La majorité des acteurs saoudiens reconnaissent la qualité et l'expertise française dans le secteur, mais déplore le peu de visibilité de l'offre française sur le marché saoudien.

La France souhaite poursuivre le rythme du renforcement de notre coopération bilatérale en l'engageant dans un véritable partenariat prenant en compte les priorités saoudiennes (développement rural, emploi des jeunes saoudiens, transfert de compétences).

- Deux projets de coopération avec respectivement le ministère de l'agriculture saoudien et la « Saudi Food and Drug Authority » devraient être signés lors de la prochaine commission conjointe prévue pour la fin mai 2016. D'autres pourraient suivre dans les domaines de la gestion des ressources marines, de la recherche agronomique, de la production animale.
- Pour les entreprises, de nombreuses opportunités d'investissement croisés existent, la SALIC, la filiale du fonds souverain saoudien spécialisé dans l'agroalimentaire souhaite investir dans les entreprises françaises pour développer leurs exportations vers le Moyen Orient, la privatisation de la minoterie saoudienne est ouverte aux entreprises étrangères notamment françaises, en association avec des sociétés saoudiennes.

Sources : Ambassade de France en Arabie saoudite, Douanes françaises, International Trade Centre, Ministère de l'agriculture saoudien

**COPYRIGHT**: Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Europe et International de la Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE). **Adresser les demandes à patrice.delaurens@agriculture.gouv.fr.** 

**CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ**: Le Service Europe et International s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

**RÉDACTION :** Cette collection de fiches est coordonnée par le bureau des exportations et partenariats internationaux (BEPI/DGPE). Leur rédaction est assurée par les correspondants géographiques du Service Europe et International de la DGPE (BEPI, BUE, BMSA), les conseillers aux affaires agricoles (CAA) et les services des ambassades de France des pays concernés et les services centraux concernés (DGPE, DGAL, DGER, CEP). Les sources des données sont diverses. En fonction des zones géographiques, des lots de données homogènes et consolidées ont été privilégiés, ce qui peut conduire à ne pas retenir les données de l'année N-1 mais celles de l'année N-2 dans le tableau de la première page, les données de l'année N-1 restant mentionnées dans le corps du texte.

Service Europe et International – 3, rue Barbet de Jouy – 75349 Paris 07 SP